



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reinsertion professionnelle et sociale

Question écrite n° 39681

Texte de la question

M Michel Hannoun attire l'attention de M le ministre des affaires sociales et de l'emploi sur l'insertion professionnelle des personnes handicapées et, plus particulièrement, sur la nécessité qu'il y aurait à développer les équipes de préparation et de suite au reclassement professionnel, en les créant en nombre suffisant selon les secteurs et les bassins d'emploi. A cet effet, ces équipes pourraient être étoffées de techniciens compétents, travaillant en équipes interdisciplinaires, en associant à leur action tous les partenaires de l'entreprise (associations, centres de formation, agences de l'emploi, représentants du personnel, médecine du travail, etc). Leur action devrait aussi être associée à celle des équipes de suite des actuels instituts médico-professionnels qui devraient être développées également à partir des centres d'aide pour le travail pour permettre une meilleure intégration en milieu ordinaire de travail. Il lui demande donc son avis sur ce sujet et ce qu'il envisage de faire.

Données clés

Auteur : [M. Hannoun Michel](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 39681

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1988, page 1803